CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99007** **VALABLE JUSQU'AU** **13/05/2027**

ÉDITÉ LE 16/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 519249775

Siret : 519 249 775 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0029718

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 404186400008

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 404186400008

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : JOHANET ENTREPRISE

36 RUE DES CHAMPS
45170 ASCHERES-LE-MARCHE

Téléphone : 02 38 39 20 98 **Fax :**

Portable : 06 88 73 86 09

Responsabilité légale :
JOHANET NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : johanet-entreprise@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 379 525 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	3	03/03/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		03/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.